

1989  
Stages  
4

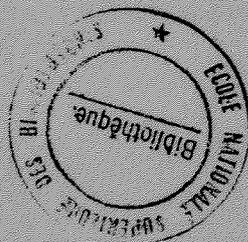
Université Claude Bernard  
Lyon I  
43, bd du 11 novembre  
69622 Villeurbanne

Ecole nationale supérieure  
de bibliothécaires  
17-21, bd du 11 novembre  
69623 Villeurbanne

**Diplôme d'études supérieures spécialisées  
Informatique documentaire**

**Rapport de stage**

**Informatisation du fonds de  
périodiques  
Institut Lumière (Lyon)**



Présenté par  
Philippe Bérato

Sous la direction de  
Raymond Chirat

1988 - 1989

Université Claude Bernard  
Lyon I  
43, bd du 11 novembre  
69622 Villeurbanne

Ecole nationale supérieure  
de bibliothécaires  
17-21, bd du 11 novembre  
69623 Villeurbanne

**Diplôme d'études supérieures spécialisées  
Informatique documentaire**

**Rapport de stage**

**Informatisation du fonds de  
périodiques  
Institut Lumière (Lyon)**



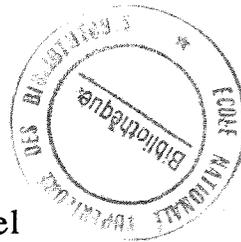
Présenté par  
Philippe Bérato

Sous la direction de  
Raymond Chirat

1988 - 1989

# S o m m a i r e

Introduction	2
Présentation de l'Institut Lumière	2
La médiathèque	4
Les affiches	5
La bibliothèque	5
Les cassettes	6
Les dossiers de films	6
Le personnel	7
L'équipement informatique de l'Institut	8
Objet du stage	9
Déroulement du stage	11
Apprentissage du matériel	11
Le logiciel	12
Du "Dépouillement de périodiques au "Fichier de périodiques"	13
"Fichier de périodiques"	14
Intérêt du fichier	14
Evolution du fichier	15
Exemples de fiches	18
"Dépouillement de périodiques"	19
Exemples de fiches	20
La création d'un mode d'emploi	21
Conclusion	23



1989  
Stages  
H

# Introduction

## Présentation de l'Institut Lumière

*Pour présenter l'Institut, nous emprunterons à son directeur, Bernard Chardère, un texte publié en 1988 sur une plaquette consacrée à un ensemble de manifestations d'ordre cinématographique à La Ciotat.*

*" L'institut Lumière, créé en juillet 1982, à l'initiative de la ville de Lyon, est une association 1901, installée dans le "Château" Lumière, rue du Premier Film (qui abrite également depuis 1978 la Fondation Nationale de la Photographie).*

*Ses partenaires sont le Ministère de la Culture, la Ville de Lyon, le Conseil Régional, le Conseil Général - sans oublier les apports privés et les ressources propres provenant des activités de l'Institut Lumière.*

*Consacré à la diffusion de la création et de la culture cinématographique, l'Institut Lumière est une maison polyvalente de l'image, où sont conduites des activités de différents types projections :*

- quotidiennes, ponctuelles, annuelles, sur demande...*
- expositions : permanentes, temporaires, itinérantes.*
- rencontres : conférences de presse, accueils, carrefours, congrès.*
- formation : conférences, cours, montages, stages.*
- édition : catalogues, fiches, plaquettes, livres, affiches.*

- production : mémoire régionale (portraits).
- bibliothèque / médiathèque : dossiers, cassettes, documentation.
- patrimoine : cinémathèque, fonds Lumière.

*Haut lieu du cinéma, capable d'en évoquer le passé (Astaire, Allégret, Ophuls, Lubitsch, Laurel et Hardy) et aussi le présent, l'Institut Lumière fait une place au festival italien d'Annecy, à la semaine internationale de la critique de Cannes.*

*Lieu de passage obligé pour les gens de la profession, il accueille les universitaires, les exploitants, les historiens, les journalistes, les réalisateurs (Carné, Chabrol, Berry, Boisset, Cavalier, Vecchiali, Milalkov-Konchalovski, Lumet, Chéreau), les acteurs (Sabine Azéma, Juliette Binoche, Sandrine Bonnaire, Christine Pascal, Gene Kelly, Michel Piccoli, Christophe Lambert), les producteurs (Danièle Delorme, Marin Karmitz), les décorateurs (Alexandre Trauner, Max Douy), les costumiers (Yvonne Sassinot de Nesle), les opérateurs (Henri Alekan, P. W. Glenn) ; bref : le cinéma.*

*Les historiens Barthélémy Amengual et Raymond Chirat collaborent activement aux travaux de l'Institut Lumière ; chaque automne une "Carte blanche" permet à une Cinémathèque de montrer rue du Premier Film une quarantaine de films rares."*

*Le programme de projections 1989-1990 est consacré au cinéma américain muet. Il a été établi avec l'aide de la Cinémathèque Française et de la Cinémathèque Suisse.*

## La médiathèque

*Située tout en haut de l'Institut sur deux niveaux et bénéficiant d'un circuit de climatisation, la médiathèque est accessible aux adhérents de l'Institut, en particulier aux étudiants en cinéma de l'Université Lyon II qui suivent des cours dans l'Institut, aux lycéens qui passent le bac cinéma et à leurs professeurs, enfin à tous les cinéphiles.*

*Elle possède une collection d'affiches de cinéma, une bibliothèque comportant des monographies et des périodiques, des cassettes vidéo et des dossiers de films. L'ensemble des collections est consultable dans la salle du premier niveau équipée de bureaux et de magnétoscopes. Il n'y a pas de libre accès aux documents ni de prêt à domicile. En revanche, un service de photocopie assure la diffusion d'une partie des documents.*

*La médiathèque dispose actuellement pour l'ensemble de ses acquisitions d'un budget annuel global de 60 000 F dont 20 000 F sont consacrés à l'achat de cassettes vierges.*

*Une partie importante de son approvisionnement est due à des achats auprès de collectionneurs ou d'héritiers de collectionneurs, ce qui provoque des rentrées massives de documents. Une autre partie provient de dons d'archives, tel celui du journaliste Jeander, spécialisé dans le cinéma, qui a offert des cartons remplis des dossiers qu'il avait composés tout au long de sa vie. De tels apports sont inestimables, surtout pour la confection des dossiers de films, mais ils nécessitent un travail considérable de traitement.*



### Les affiches

*Elles sont stockées au sous-sol de l'Institut, à côté de la salle de projection. Elles servent essentiellement à la constitution d'expositions. Ainsi, de novembre 1989 à février 1990, se déroule l'exposition : "100 affiches d'archives de l'Institut Lumière."*

*Ces affiches sont répertoriées de manière séquentielle sur un cahier.*

### La bibliothèque

*Elle se situe au 2ème niveau de la médiathèque. 3 000 monographies environ sont recensés sur trois fichiers manuels : auteurs, titres et matières. Ceux-ci sont actuellement remplacés par un fichier informatique, créé sur le logiciel Hypercard de Macintosh.*

*Avec plus de 300 titres, chacun comportant de 1 à plusieurs milliers de numéros, les périodiques occupent plus de la moitié des rayons. L'Institut est abonné à une dizaine de titres. De nombreuses collections sont obtenues par don ou achat.*

*Un classeur recensait la majeure partie de ces périodiques avec une indication du titre, de l'origine, de la périodicité, des années et numéros présents, des doubles et des manquants. N'étaient pas recensés tous les périodiques reliés, c'est à dire 80 titres environ.*



### Les cassettes

*Elles sont enregistrées régulièrement sur les programmes de télévision. Répertoriées à l'origine sur fiches bristol, elles prennent actuellement place dans un fichier conçu avec le logiciel Hypercard sur Macintosh. L'Institut possède près de 2 000 cassettes.*

### Les dossiers de films

*Ceux-ci se présentent matériellement sous la forme d'une chemise cartonnée sur laquelle est portée le titre d'un film, le nom de son réalisateur et à l'intérieur de laquelle sont glissés tous les documents se rapportant à ce film : "press book", articles de journaux. Tous ces éléments proviennent d'envois réguliers de journalistes assistant à des avant-première, d'un recueil régulier du personnel de l'Institut et de membres actifs. Ces chemises sont disposées dans un meuble de rangement conçu à cet effet.*

*A chaque film correspond une fiche de bristol cartonnée indiquant le nom du réalisateur, la présence ou non d'un dossier, d'un numéro de "Film raconté", des dialogues, de photos, de négatifs et d'affiches.*

*Toutes ces fiches cartonnées sont rangées dans des tiroirs ou des boîtes à chaussures disposées sur un bureau. L'ensemble des fiches occupe un espace d'1,70 m sur 60 cm. Le bureau étant situé à 1,50 m du meuble de rangement, cette disposition est particulièrement pratique pour aller des fichiers aux meubles.*

## Le personnel

Ouverte trois après-midis par semaine de 14 h à 18 h, la médiathèque est animée par Raymond Chirat et Josie Esparel. Une bonne part de leur activité consiste à répondre aux demandes des consultants et à la constitution des dossiers de films (30 000). Ils doivent également s'occuper des monographies, des périodiques et du long travail d'exploitation des cartons de documents donnés ou achetés.

A côté des dossiers de films sont aussi constitués des dossiers par réalisateurs, par pays et des dossiers sur les festivals.

Par ailleurs, la médiathèque dispose de manière irrégulière de personnel supplémentaire :

- objecteurs de conscience
- TUC (travaux d'utilité collective)
- stagiaires divers : étudiants en cinéma, en communication, en documentation, voire en informatique documentaire.
- SIVP (stages d'insertion à la vie professionnelle)

Ce personnel offre l'avantage d'aider ponctuellement à certains gros rangements mais à l'exception de Jacqueline Cattenoz, la femme du gardien de l'Institut, qui saisit sur ordinateur le fichier "Bibliothèque", il a le défaut de ne venir qu'occasionnellement et manque donc de pratique.

Il n'est pas douteux qu'un poste de bibliothécaire à temps plein serait pleinement justifié.

## L'équipement informatique de l'Institut

Depuis 1 an, l'Institut dispose d'un équipement informatique constitué de 2 ordinateurs Apple Macintosh SE 20 Mo reliés à une imprimante à aiguilles (ImageWriter II) et à une imprimante laser (LaserWriter II). L'ensemble est installé au secrétariat de l'Institut et est utilisé pour la comptabilité, la constitution de fichiers d'adresses, la publication assistée par ordinateur (logiciel PageMaker). Cet équipement est dû à un crédit d'investissement alloué par le Conseil Régional.

Un troisième ordinateur est installé au 2ème niveau de la médiathèque : un Apple Macintosh SE 40 Mo, relié à un des ordinateurs du secrétariat et à l'imprimante à laser avec le réseau AppleTalk.

A la médiathèque ont été créés sur logiciel Hypercard un fichier de monographies et un de cassettes.

Actuellement, seul le personnel dispose de l'accès aux ordinateurs. L'idée, à l'avenir, serait de mettre au moins un terminal en libre accès au premier niveau de la médiathèque, afin de permettre aux consultants de consulter les différents fichiers. C'est une des raisons du choix de Macintosh pour l'équipement informatique de l'Institut, le Macintosh présentant un caractère de convivialité bien connu.

## Objet du stage

*L'idée de faire ce stage est venu d'un attirance personnelle pour le lieu lui-même et pour tout ce qui touche au cinéma en général.*

*Une discussion avec les animateurs de la médiathèque m'a convaincu de l'utilité de l'établissement d'un fichier de dépouillement de périodiques. En effet, si une partie des périodiques tels "Positif" ou "Cinéma" possèdent des index, la plupart d'entre eux sont difficilement utilisables puisque leur contenu n'est accessible que par les sommaires. En outre, tout développement de fichier informatique est bien accueilli dans la mesure où, nous l'avons déjà dit, l'idée est de permettre à l'avenir de donner à l'utilisateur la possibilité de pouvoir conduire sa recherche ou du moins une partie de sa recherche par ses propres moyens.*

*Il serait possible de développer d'autres applications informatiques, telle la mise sur fichier des dossiers de films, celle des affiches. La question des dossiers de films n'a pas été envisagée dans l'immédiat car il y aurait un tel handicap de saisie à rattraper qu'il paraît bien plus rationnel de continuer à utiliser le fichier manuel actuel qui est très bien organisé. En tout état de cause, décider de l'informatiser ne peut être envisageable sans l'embauche d'une personne supplémentaire. Nous rediscuterons de cette question plus loin.*

*En revanche, la constitution d'un fichier de dépouillement de périodiques est un ajout aux possibilités de consultation qu'offre la médiathèque et ce travail offre l'avantage de pouvoir être fait de manière irrégulière, ce qui se conforme aux possibilités du personnel. En effet, ni Josie Esparel, ni Raymond Chirat n'auraient le temps de le faire mais ce serait possible pour du personnel de passage.*



## Déroulement du stage

*Pour concevoir une grille de dépouillement de périodiques, il est d'abord nécessaire de procéder à une analyse de l'existant, en particulier de bien connaître le contenu de ces périodiques. Mais pour avoir une idée de la manière physique de faire une grille de dépouillement, je me suis d'abord familiarisé avec ce que la maison Apple appelle l'environnement Macintosh.*

### Apprentissage du matériel

*Thierry Frémaux, historien et inconditionnel de Macintosh, attaché à l'Institut par de nombreux liens, m'a fait une démonstration rapide des possibilités du matériel et m'a présenté les deux fichiers qu'il a contribué à créer et à développer sur le logiciel Hypercard : le fichier "Bibliothèque" et le fichier "Dossiers de films" qui recense les cassettes.*

*Je me suis ensuite familiarisé avec le matériel à l'aide du "Guide de l'utilisateur du Macintosh SE" et du "Guide de l'utilisateur Hypercard".*

### *Le logiciel :*

*Hypercard est un logiciel qui permet de stocker et de gérer un ensemble de données. Les fichiers Hypercard (appelés des "piles") sont constitués de fiches élémentaires (les "cartes"), contenant les informations réparties en un ensemble de zones (les "champs"). Des commandes (les "boutons") permettent la consultation, le tri, la présentation et la modification des cartes.*

*Le travail de programmation est réduit, il est cependant possible de définir de véritables programmes (les "scripts") de traitement de l'information à l'aide d'un langage spécifique "Hypertalk". Pour connaître de façon plus détaillée le fonctionnement de ce logiciel, se reporter à l'annexe "Comment utiliser Hypercard ?" pages 9 à 23.*

*Personnellement, je n'ai pas eu à construire un script puisque la structure et le fonctionnement du fichier que je voulais bâtir étaient comparables à ceux déjà mis en place. J'ai donc emprunté un script déjà utilisé.*

*Hypercard est un peu limité : il ne permet pas une recherche sur plusieurs chaînes de caractères ou sur plusieurs champs. Il aurait probablement été plus intéressant de travailler avec "4ème dimension" qui donne plus de possibilités mais les crédits de l'Institut étaient épuisés et je n'ai donc pas pu tester ce logiciel.*

De "Dépouillement de  
périodiques" à "Fichier  
de périodiques"

*Voulant construire une grille de dépouillement applicable à l'ensemble des collections présentes, j'ai pris le classeur recensant tous les périodiques et ai commencé à les examiner, titre après titre, tout en prenant quelques notes manuelles afin de pouvoir faire une synthèse ultérieurement.*

*Là, je me suis aperçu peu à peu que le recensement déjà effectué n'était pas complet. Cela est dû aux conditions particulières dans lesquelles travaille le personnel de la médiathèque - que j'ai déjà évoquées dans l'introduction. En effet, la charge de travail est trop lourde pour deux personnes travaillant à temps partiel et ils n'ont pas eu la possibilité de traiter tous les volumes de périodiques reliés.*

*Ainsi, il y avait un rangement et un classement complet des périodiques "au numéro" mais d'autres titres ou des numéros de titres déjà répertoriés n'étaient pas pris en compte parce qu'ils se présentaient sous forme reliée et étaient arrivés massivement (achat global auprès de collectionneurs).*

*A partir de cette constatation, je me suis rendu compte que, puisque je jugeais nécessaire de passer en revue toutes les collections, il paraissait utile de répercuter les résultats de cette tâche d'abord en complétant le fichier manuel, ensuite, en créant parallèlement un fichier informatique contenant plus d'informations.*

*Cette double tâche offrait l'avantage pour l'esprit de rationaliser ma prise de notes sur les caractéristiques des différents titres.*

*J'ai donc décidé, en accord avec les animateurs de la médiathèque, de commencer par créer un "Fichier de périodiques" informatisé. En fait, j'en avais déjà eu l'idée auparavant mais je ne l'avais pas mise à exécution, ayant peur de créer un "doublon" superfétatoire. Durant ce stage, j'ai toujours voulu éviter d'informatiser pour informatiser. En effet, il apparaît que certains traitements sont aussi rapides à la main qu'à la machine, d'autant plus quand ils sont en place depuis plusieurs années.*

### **"Fichier de périodiques"**

#### **Intérêt du fichier**

*Ce fichier a été conçu en plusieurs étapes au fil de ma découverte des différentes collections et de discussions que j'ai pu avoir avec les différents membres de l'Institut susceptibles de l'utiliser.*

*Il a une triple utilité :*

*- d'une part, il doit permettre à un consultant ayant trouvé des articles de références dans le fichier "Dépouillement de périodiques" de voir à quel type de périodique correspondent les articles qu'il a sélectionné.*

Par exemple, quelqu'un, cherchant une documentation iconographique sur un film donné, gagnera du temps à éliminer, grâce à ce fichier, tous les périodiques possédant des articles sur ce film mais dont la notice indique qu'ils ne sont pas illustrés.

- d'autre part, le fichier lui-même peut servir de base de travail à quelqu'un faisant des recherches portant uniquement sur les périodiques. Il n'y a d'ailleurs pas, à ma connaissance, d'ouvrage spécifique sur les périodiques de cinéma. Il existe des recensements de périodiques de cinéma inclus dans des ouvrages plus généraux mais ceux-ci sont généralement limités aux titres "phare".

- enfin, comme cela a déjà été évoqué, la confection de ce fichier informatique a permis de compléter le fichier manuel et en même temps de refaire le rangement physique des périodiques, avec un étiquetage exhaustif permettant une recherche sur les rayons plus rapide. De plus, le fichier informatique permet de faire des tirages de listes diverses. La présence de plus de 300 titres rend cette commodité précieuse.

### Evolution du fichier

Le fichier manuel se présente sous la forme d'un classeur grand format. Chaque page de classeur est affectée à un titre au maximum mais plusieurs pages peuvent recenser les numéros d'un même titre. Une page se présente matériellement sous la forme suivante :

Titre :

*Indication  
de la cote*

Pays:

Periodicité :

Année    N°    Doubles    Manquant    Observations

*Comme l'écran du Macintosh est relativement petit, j'ai décidé de supprimer sur l'ordinateur l'indication des numéros présents, doubles ou manquant. En effet, la médiathèque possède certains titres sur plusieurs dizaines d'années et comme les collections sont rarement complètes, leur inventaire occupe une place importante. Pour pallier ce manque, j'ai introduit un champ "Quantité" (l'objet du stage n'étant pas de dénombrer les périodiques de l'Institut Lumière, j'ai rempli ce champ de manière approchée).*

*En revanche, j'ai conservé les champs "Titre, cote, périodicité, origine (pour pays)" et j'ai remplacé "Observations" par "Caractéristiques".*

*Ont également été introduits :*

*- un champ "Description" où sont portés la dimension du périodique, son nombre de pages, la présence ou non de fascicules d'index, de volumes reliés (important car ceux-ci ne sont pas rangés au même endroit dans la médiathèque).*

*- un champ "Marché" indiquant le public à qui s'adresse le périodique.*

- un champ "Photos" qui indique la présence ou non de photos, en noir et blanc ou en couleur.

Plus tard, au fil du catalogage, j'ai créé le champ "Direction" dans lequel sont portés les noms de l'équipe éditoriale et rédactionnelle, avec les changements successifs au cours de l'histoire du journal.

Pour donner une idée du contenu de ce fichier, ci-après deux modèles de fiches : une fiche vierge et celle du périodique "Positif" cher à l'Institut Lumière. "Fichier de périodiques" contient 329 fiches dont une vingtaine de renvois. L'ensemble occupe 199 kilooctets. Ainsi, on peut loger plus de 1300 fiches sur une disquette double face, ce qui est amplement suffisant (et permettrait au secrétariat de disposer aisément de ce fichier).

Ayant effectué ce travail, j'avais acquis une assez grande connaissance des périodiques de cinéma pour établir une grille de dépouillement.

bib à imprimer  Trier par...  Chercher dans...  Imprimer par...      A imprimer	<b>TITRE</b>	
	<b>COTE</b>	
	<b>PERIODICITE</b>	
	<b>ORIGINE</b>	
	<b>DATES</b>	
	<b>QUANTITE</b>	
	<b>PHOTOS</b>	
	<b>DESCRIPTION</b>	
	<b>Marché</b>	
	<b>DIRECTION</b>	
<b>CARACTERISTIQUES</b>		

bib à imprimer  Trier par...  Chercher dans...  Imprimer par...      A imprimer	<b>TITRE</b>	Positif
	<b>COTE</b>	P003
	<b>PERIODICITE</b>	Mensuel
	<b>ORIGINE</b>	Paris [à l'origine Lyon (Rhône), jusqu'au n°10]
	<b>DATES</b>	1952 à ...
	<b>QUANTITE</b>	environ 324
	<b>PHOTOS</b>	NB
	<b>DESCRIPTION</b>	22 / 23 / 27 cm - 40 / 80 p.
	<b>Marché</b>	Cinéphiles
	<b>DIRECTION</b>	Mai 1952 : n°1 : Réd. en chef : Chardère B. Réd. : Bolduc A., Jacob G., Marquet J.-P., Ottavi A., Piollet L. 1989 : Com. de réd. : Amiel V., Audé F., Benayoun R., Bolduc A., Bourget J.-L., Carrère E., Chardère B. (fond.), Ciment M., Demeure J., Derobert E., Eyquem O., Garsault A., Gili J. A., Jeancolas J.-P., Kral P., Legrand G., Masson A., Niogret H., Parangua P. A., Ramasse F., Sineux M.
<b>CARACTERISTIQUES</b>		
Revue de jeunes, Positif prend la relève de la revue estudiantine "Raccords". Issue de Lyon, elle devient parisienne en 1954. Elle échange de très vives polémiques avec les "Cahiers du Cinéma", éteintes aujourd'hui. Très lue par la profession et les cinéphiles, elle joue un rôle majeur dans l'histoire et l'analyse du cinéma. Structure de la revue : plusieurs "ensembles" sur des films nouveaux, un dossier central sur un cinéaste ou un thème, des critiques de films, des textes sur les reprises...		

## "Dépouillement de périodiques"

*Ce fichier est caractérisé par 12 champs mais tous ne sont pas à remplir.*

*Les 7 premiers sont obligatoires : "Titre de l'article, auteur (s), périodique, N°, date, cote". Le remplissage des 5 suivants - "Film, réalisateur, acteur, producteur, scénario et/ou dialogues" - dépend du contenu de l'article.*

*Enfin le dernier est le plus difficile puisqu'il concerne les mots-clefs. Les discussions que j'ai eues avec les membres de l'Institut nous ont convaincu de laisser chacun remplir ce champ comme il l'entend dans une première phase, puis de créer éventuellement un thésaurus faisant autorité dans la maison.*

*Les fiches de "Dépouillement de périodiques" contiennent moins d'informations que celles de "Fichier de périodiques" et il est possible de loger environ 2300 fiches sur une disquette double face.*

*Un exemple de fiche vierge et une fiche se rapportant au périodique "Anthologie du cinéma" illustrent ci-après ce fichier.*

<p>bib à imprimer</p> <p><b>Trier par...</b></p> <p>Chercher dans...</p> <p>imprimer par...</p> <p>← → ●</p> <p>R imprimer</p> <p></p>	<b>TITRE</b>	
	<b>AUTEUR (S)</b>	
	<b>PERIODIQUE</b>	
	<b>N°</b>	
	<b>DATE</b>	
	<b>COTE</b>	
	<b>FILM</b>	
	<b>REALISATEUR</b>	
	<b>ACTEUR</b>	
	<b>PRODUCTEUR</b>	
<b>SCENARIO ET/OU DIALOGUES</b>		
<b>MOTS-CLEFS</b>		

<p>bib à imprimer</p> <p><b>Trier par...</b></p> <p>Chercher dans...</p> <p>Imprimer par...</p> <p>← → ●</p> <p>A imprimer</p> <p></p>	<b>TITRE</b>	Dovjenko Alexandre
	<b>AUTEUR (S)</b>	Schnitzer Luda et Jean
	<b>PERIODIQUE</b>	Anthologie du cinéma
	<b>N°</b>	004
	<b>DATE</b>	1965
	<b>COTE</b>	P065
	<b>FILM</b>	L'arsenal, Znevigora, La terre, Ivan, Aerograd, Chtchors, Mitchourine, Le poème de la mer
	<b>REALISATEUR</b>	Dovjenko Alexandre
	<b>ACTEUR</b>	
	<b>PRODUCTEUR</b>	
<b>SCENARIO ET/OU DIALOGUES</b>		
<b>MOTS-CLEFS</b>	U.R.S.S.,muet	

## La création d'un mode d'emploi

*A ce stade de mon travail, je me suis interrogé sur son utilité et sur sa pérennité. S'il semblait que les animateurs de la médiathèque étaient intéressés par ce que je faisais, il était tout à fait évident qu'ils ne pourraient pas le continuer pour les raisons de surcharge de travail que j'ai déjà mentionnées.*

*En revanche, il paraissait intéressant de donner au personnel de passage les moyens d'accéder à ce type de tâche. Si la maison Apple fait manifestement des efforts pour rendre accessible son matériel - à condition que le fonctionnement de celui-ci soit enseigné par l'exemple - les guides d'initiation gardent un parfum d'ésotérisme propre à décourager tout individu qui ne fait pas de l'informatique "sa tasse de thé". En particulier le langage employé est légèrement déroutant au début avec les notions de "pile, bouton, carte" qui renvoient à d'autres sens dans le langage courant.*

*Sur les conseils d'un des familiers de l'Institut, je me suis donc lancé dans la création d'un mode d'emploi. Celui-ci s'est révélé bien plus volumineux que prévu. En effet, si je l'avais commencé avec l'idée d'expliquer le fonctionnement des fichiers Hypercard, j'ai rapidement réalisé que ce type d'explications était illusoire si on n'avait pas une clé d'accès au fichier lui-même, avant tout.*

*C'est pourquoi, la première page s'intitule : "Comment mettre en marche l'ordinateur ?". Ne voulant pas faire un plagiat des guides Apple, j'ai procédé à quelques renvois précis à ceux-ci lors de la rédaction.*

*C'est par exemple le cas de l'explication de "Imprimer un rapport". Ce type de manoeuvre implique déjà une certaine familiarisation avec l'ordinateur, avec le vocabulaire spécifique à Hypercard. L'explication étant claire dans le guide, il paraissait inutile de la reprendre d'autant plus qu'un utilisateur qui arrive à l'étape "Imprimer un rapport" n'a plus besoin de consignes spécifiques.*

*Le mode d'emploi a été testé sur un des objecteurs de conscience, travaillant à temps plein à l'Institut, qui devait s'occuper de mettre à jour et de compléter le fichier "Dossiers de films". Quelques rectifications ont été apportées en fonction de ses réactions.*

## Conclusion

*Au terme de ce stage, deux réflexions s'imposent :*

*1) Développer un environnement informatique impose une implication de tous les acteurs du lieu d'implantation. L'usage de l'ordinateur est fréquemment ressenti comme un domaine de spécialiste, propre à développer l'exclusion. Eviter ce biais passe par un partage des décisions - a minima par une communication et une explication des choix et de leurs conséquences - avec le personnel intéressé et par la mise à portée de tous des terminaux.*

*Cette mise à portée doit être à la fois physique et intellectuelle : physique par le libre accès aux terminaux, intellectuelle par le développement de procédures permettant à chacun de s'initier au maniement du matériel. En ce sens, j'ai été agréablement surpris par l'accueil réservé au mode d'emploi que j'ai créé. La plupart des personnes à qui j'en ai parlé m'ont demandé s'il leur était possible de le consulter ou d'en avoir un exemplaire.*

*Alors que pour moi, ce document était uniquement destiné à faciliter le travail et la compréhension de personnel chargé, au départ, d'un travail de saisie, il s'avère que d'autres l'ont ressenti comme un possible mode d'accès à un outil dont ils ne se servent pas pour l'instant, a priori.*

*L'avenir dira si ce bon accueil sera suivi d'effets ou n'est que le symptôme d'une manifestation de sympathie envers les efforts du "stagiaire de service".*

*2) Parallèlement et j'y ai déjà fait allusion, il apparaît que si les médiathèques sont des lieux où le désir d'informatisation peut facilement trouver un exutoire, celle-ci ne doit pas se faire de manière sauvage. Il convient de respecter les habitudes de travail du personnel en place. Je pense ici à ce fichier qui contient plus de 30 000 titres de films. Imaginer de l'informatiser conduit à raisonner de deux manières différentes suivant le point de vue où on se place.*

*S'il est évident que son traitement informatique en permettrait une autre exploitation avec les possibilités de recherche et de tri automatique, il n'en est pas moins certain qu'en l'état actuel des choses une telle décision serait maladroite.*

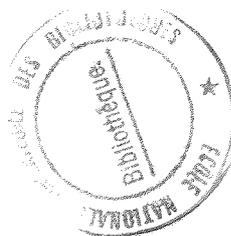
*En effet, en supposant qu'il soit possible de saisir une fiche en 5 minutes, la saisie de ce fichier prendrait 2500 heures, c'est à dire - étant donné l'horaire actuel des permanents de la médiathèque, 12 heures par semaine - 208 semaines de travail, soit 4 ans. Mais ceux qui l'ont créé et le font vivre tous les jours considèrent le travail "à la main" comme une qualité de vie et s'ils acceptent l'intrusion de l'informatique dans leur cadre de travail, ils n'en sont pas pour autant prêts à consacrer l'essentiel de leur temps à de la saisie.*

*Si un tel résultat chiffré démontre l'ampleur de la tâche , il est possible de le présenter de manière plus optimiste.*

*Si, à l'avenir, l'Institut Lumière obtenait des crédits de fonctionnement plus importants et pouvait embaucher du personnel, la création de ce fichier correspondrait à 64 semaines de travail d'une personne travaillant 39 heures par semaine, soit un peu plus d'un an. Une fois la conversion du fichier opérée, il serait plus facile d'envisager que sa mise à jour se fasse par l'intermédiaire d'un clavier.*

*Ceci d'autant plus que, pour la commodité des actuels utilisateurs et créateurs du fichier manuel, il serait possible de créer par impression des fiches qui s'intercaleraient dans les actuelles boîtes de rangement. Un tel type de solution est d'ailleurs souvent choisi dans les bibliothèques publiques qui, quand elles décident d'informatiser le catalogue conservent un accès manuel sous forme de fiches ou de "listings".*

*En tout état de cause, l'informatisation d'une médiathèque ne peut qu'apporter une meilleure utilisation de son fonds. Il ne faut cependant pas ignorer que ce progrès passe par un investissement dont l'ampleur n'est pas à ignorer, tant au point de vue matériel qu'au point de vue humain.*





\* 9 5 4 5 7 8 B \*